

Le temps de ...



Les retraités-es du 429 (SFMM) SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP)



... se parler

Pierre Dorais

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Souvent, lors de rencontres ou d'activités, plusieurs personnes demandent pourquoi le regroupement des retraités du 429 a été fondé et quelle est sa mission. Alors j'ai pensé qu'il serait intéressant pour tous les retraités de connaître les buts et les objectifs du regroupement qui sont tirés des « Statuts et Règlements ». Ceci se veut un bref rappel de la raison d'être du Regroupement des retraités du 429.

ARTICLE 4 - BUTS

- 4.01** Les Retraités du 429 (SFMM) se donnent comme mission de rassembler dans leurs rangs les fonctionnaires cols blancs retraités de la Ville de Montréal, de la CUM, des anciennes municipalités de la banlieue de l'île de Montréal intégrées à la nouvelle Ville de Montréal, le 1^{er} janvier 2002, des Sociétés paramunicipales, ainsi que les employés retraités du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP).
- 4.02** Ils se donnent comme mission de les représenter, de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie, de promouvoir et défendre leurs droits, particulièrement auprès des différents Régimes de retraite dont ils dépendent et de leurs anciens Employeurs et de mener auprès d'eux des activités éducatives.
- 4.03** Ils s'engagent aussi à maintenir entre eux et avec leurs syndicats des liens de solidarité et de fraternité.
- 4.04** Ils se donnent aussi comme mission de faire la promotion du syndicalisme.

ARTICLE 5 - MOYENS

- Pour accomplir sa mission, Les retraités du 429 (SFMM) vise les objectifs suivants :
- 5.01** Intégrer les fonctionnaires retraités au sein du SFMM.
- 5.02** Obtenir le soutien du Syndicat dans ses démarches de défense de ses membres particulièrement auprès des Employeurs et des différents Régimes de retraite.
- 5.03** Soutenir l'action du Syndicat dans ses différents champs d'activités et particulièrement en ce qui touche les aspects de la retraite.
- 5.04** Développer des réseaux d'entraide entre les membres.
- 5.05** Mener les actions requises pour protéger et améliorer la sécurité économique et sociale de ses membres.
- 5.06** Contribuer à leur vie sociale, sportive et culturelle.
- 5.07** Créer et maintenir des liens avec les composantes du mouvement syndical et commu nautaire.

J'espère que ce bref résumé de nos Statuts et Règlements a pu vous éclairer et répondre à toutes les questions qui nous sont fréquemment posées.

Sommaire

... SE PARLER - MOT DU PRÉSIDENT.....	1
... BRICOLER.....	2
... SE SOUVENIR.....	3
... DE SOURIRE.....	4
... SE DIVERTIR.....	5-6-7
... SE REMÉMORER.....	8-9-10
MOTS CROISÉS.....	10
... ÉCONOMISER +.....	11
Prochaine parution.....	06-2006
Date de tombée.....	15-05-2006



CHRONIQUE D'UN BRICOLEUR AVERTI

Quand le printemps est à nos portes, on se sent rajeunir et prêt à entreprendre toutes sortes de projets. Dans mon cas, c'est facile...je me construis une nouvelle maison à la campagne.

En effet, nous avons vendu notre première maison canadienne (que j'avais bâtie, il y a 27 ans) et nous avons décidé de nous installer à Rawdon.

C'est sur un terrain boisé que nous installerons notre nid d'amour de retraités. Cette demeure possédera le cachet d'autrefois tout en ayant les commodités d'aujourd'hui.

De plus, un atelier y sera aussi installé pour que je puisse y fabriquer certains meubles comme les armoires de cuisine, les huches, les armoires de rangement (grand-père ou grand-mère) et certaines tables ou autres meubles.

Certains diront que c'est un projet d'envergure mais que voulez-vous, j'ai ça dans la peau.

De toute façon, vous pourrez suivre l'évolution du chantier dans les mois à venir.

Entre-temps, la vie continue; les enfants vieillissent, les petits-enfants grandissent et nous, nous continuons à nous aimer, mon petit canard et moi, même après 33 ans de mariage.

Plusieurs lecteurs et lectrices m'écrivent pour vous faire part de leurs expériences apprises au fil des ans; ces trucs ou astuces sauront, je l'espère, vous venir en aide un jour ou l'autre afin que vous puissiez, vous aussi, continuer à aimer la vie malgré les embûches quotidiennes.

Prenez Francine Durand, une fidèle collaboratrice : elle m'informe régulièrement sur de nouveaux trucs que je m'empresse de vous dévoiler. À vos marques, prêts...

Il est très important de nettoyer le filtre à charpie de votre sècheuse dans le but de vous faire économiser des sous et de prolonger la vie de votre appareil. Le test est assez simple : enlevez votre filtre et faites couler l'eau chaude dessus. Si l'eau ne passe pas à travers c'est qu'il y a un petit problème. Ce sont les feuilles d'assouplisseurs qui déposent un film sur votre filtre et ça se corrige facilement. Laver votre filtre à l'eau chaude savonneuse, à l'aide d'une brosse à dents au moins à tous les six mois et vous verrez la différence.

Francine m'informe aussi d'une recherche sur le conditionneur à cheveux 'Alberto VO 5' : il suffit d'appliquer une mince couche de ce conditionneur sur un linge doux et propre et de polir la surface de l'argenterie que ce soit les chandeliers, les cadres, la coutellerie ou autres objets décoratifs et cela prévient la ternissure. On peut aussi en mettre sur nos chaussures et nos bottes pour les protéger des assauts de l'hiver comme le sel et la gadoue.

D'autres collaborateurs m'informent de petits trucs à suivre :

Pour rafraîchir et redonner la vie aux fleurs coupées que votre conjoint ou conjointe vous a offert dernièrement, coupez le bout des tiges et remplissez le vase avec de l'eau chaude; elles redeviendront belles et pimpantes.

Si vous avez peur de vous piquer en nettoyant votre cactus, demandez à quelqu'un d'autre de le faire ou utilisez un sèche-cheveux à température modérée pour déloger la poussière. Ce truc fonctionne aussi pour les fleurs en soie.

Pour enlever la résine de pin collée sur votre automobile, mettez de l'alcool à brûler sur un chiffon et frottez.

Pour éviter le cerne orangé dans les contenants en plastique qui résulte de

la sauce aux tomates, il suffit de rincer à l'eau très froide le contenant avant d'y mettre la sauce. Au lavage, il ne restera rien.

Quand vient le temps de conserver les restes de peinture et afin d'éviter de faire des croûtes dans les pots, glissez un film plastique (comme du Saran Wrap) entre le récipient et le couvercle.

Pour les amateurs de tartes qui n'aiment pas nettoyer le four après un débordement, il y a un petit truc préventif; insérez des macaronis dans les trous sur la croûte du dessus, l'air pourra s'échapper et la tarte ne débordera pas.

Afin d'atténuer les odeurs dans le lave-vaisselle, versez-y un peu d'eau de javel une fois de temps en temps.

Pour nettoyer complètement et avec facilité un chaudron ou une poêle en fonte, déposez-les dans un four autonettoyant et faites un cycle de nettoyage.

Pour nettoyer une tache d'huile sur un vêtement, placez 2 essuie-tout sous le vêtement, 2 autres par-dessus et repassez à l'aide d'un fer.

Pour nettoyer une tache de chocolat sur un vêtement, trempez-le dans l'eau tiède à laquelle on aura ajouté du vinaigre blanc. Vous verrez la différence.

Comme le vieil adage le dit si bienà chaque jour suffit sa peine...j'ai terminé cette autre chronique.

Serrons-nous la pince et suiviez l'évolution de la construction à Rawdon tout en continuant de m'écrire pour me donner des trucs et astuces à partager.



LE RAPPORT DE LORD DURHAM (Partie 2)

Absence quasi-totale d'administrations locales

Lord Durham déplora surtout l'absence quasi-totale d'administrations municipales. En soulignant cette importante lacune et en recommandant à Londres la création au Bas-Canada d'un système de gouvernement décentralisé, Durham devint ainsi, devant l'histoire, le père fondateur de notre système municipal.

Voici le texte plaidoyer de Lord Durham : « L'absence totale de rouages dans le Gouvernement exécutif de la province n'est peut-être pas plus frappant qu'on ne saurait le remarquer dans quelques-uns des endroits les plus florissants du continent américain. Mais dans la plupart des États dont je parle, le défaut de moyens mis à la disposition de l'Exécutif central est amplement suppléé par l'efficacité des institutions municipales; même où elles font défaut ou sont imparfaites, l'énergie et l'habitude des affaires chez l'Anglo-saxon les font se combiner toutes les fois que la nécessité l'exige. Mais la population française du Bas-Canada ne possède ni de telles institutions ni un tel caractère. Accoutumée de tout attendre du Gouvernement, elle n'a pas le pouvoir de faire quoi que ce soit pour elle-même, encore moins d'aider l'autorité centrale.

On peut regarder comme une des causes principales de l'insuccès du gouvernement représentatif et de la mauvaise administration du pays l'absence totale d'institutions municipales qui donneraient au peuple une certaine autorité sur ses affaires régionales. Si

l'on avait suivi à tous égards au Bas-Canada le sage exemple des pays où a bien fonctionné le gouvernement représentatif, unique et libre, on aurait eu le soin, en même temps, qu'on y introduisait le régime parlementaire basé sur un suffrage très étendu, d'investir le peuple de l'autorité complète sur ses propres affaires locales et de l'initier à participer à la politique de la province, grâce à son expérience acquise dans ce qui le touche de plus près et qu'il sait le mieux comprendre. Par malheur, les habitants du Bas-Canada furent initiés au gouvernement responsable justement par le mauvais bout : des gens à qui on n'osait pas confier le gouvernement d'une paroisse furent mis en situation d'influer par leurs votes sur les destinées de l'État.

Le Bas-Canada, pour gouverner localement par la voie du peuple, est dépourvu d'institutions municipales qui sont le fondement de la liberté et de la civilisation anglo-saxonne.

Il n'y a jamais eu, de fait, dans le Bas-Canada une seule institution où une partie de la population française se fût réunie pour les fins administratives; parmi les divisions du pays, aucune n'a été faite dans ce but. Les plus grandes divisions appelées « districts » sont des divisions purement judiciaires. On peut définir les comtés des divisions purement parlementaires; car je ne connais aucune autre fin de leur établissement que l'élection des députés à la Chambre d'Assemblée. Durant la suspension actuelle du gouvernement représentatif, les comtés ne sont que des divisions géographiques purement

arbitraires et inutiles. Il n'y a pas de centuries ni de subdivisions de comtés correspondantes. Les paroisses sont des divisions purement ecclésiastiques et peuvent être changées par la décision des évêques catholiques. La seule institution de nature locale administrative où le peuple possède une voix, c'est la fabrique qui pourvoit aux réparations des églises catholiques.

Les townships (cantons) sont entièrement habités par une population d'origine britannique et américaine : et on peut dire qu'il s'agit de divisions établies uniquement pour des fins d'arpentage. Dans la gestion de toutes les affaires locales, les « Eastern Townships » (Cantons de l'Est) font piètre figure à côté de l'État limitrophe du Vermont où, dit-on, les institutions municipales sont plus complètes, même de toute la Nouvelle-Angleterre. Dans tout district nouvellement colonisé de la Nouvelle-Angleterre, la loi accorde immédiatement à un petit groupe de familles rapprochées l'une de l'autre le pouvoir de se cotiser pour fins locales et d'élire des officiers (administrateurs locaux). »

L'an 1840 marque non seulement un tournant décisif concrétisé par l'apparition d'institutions municipales, mais annonce aussi une évolution fréquente de ces dernières. D'ailleurs, l'abondance des ordonnances passées à partir de 1840 atteste, hors de tout doute, cette nouvelle tendance au changement.

Source : Les administrations municipales.



Les avantages d'avoir 50 ans et plus.

- Les ravisseurs ne sont plus intéressés à vous.
- Les choses que vous achetez ne s'useront pas.
- Vous pouvez vivre sans sexe mais pas sans vos lunettes.
- Vous aimez entendre parler des opérations sur d'autres personnes.
- Vous vous impliquez chaudement dans des discussions sur les fonds de pensions.
- Vous ne percevez plus les limites de vitesse comme des défis.
- Vous chantez au son de la musique dans les ascenseurs.
- Votre investissement dans l'assurance santé commence à porter fruits.
- Vos articulations sont des météorologues plus précis que les officiels.

- Vos secrets sont bien gardés par vos amis qui ne s'en souviennent plus.
- Vous oublierez très vite qui a écrit ces quelques lignes.

Histoires d'avocats :

Un avocat meurt dans un accident de la circulation et monte au Paradis. Se rendant compte qu'il est mort, il s'en montre fort surpris et se confie à Saint-Pierre : « Mais, comment ça je suis mort ? J'ai juste 32 ans et j'ai tant de choses à réaliser encore !!! » Saint-Pierre s'attendait à cette réaction. « Ah, ces avocats ! », se dit-il en souriant... Il regarda notre procureur bien en face et lui répondit : « Maître, nous avons fait une analyse de vos actions durant votre passage sur la Terre. Votre âge physique semble bien être de 32 ans. Mais avec toutes les heures que vous avez facturées à vos clients, nos calculs démontrent que vous avez en réalité 178 ans et demi! »

- Un avocat, se rendant compte à quel point la prochaine question qu'il allait

poser à son témoin était stupide, dit soudainement au juge: « *Votre Honneur, j'aimerais m'objecter à la prochaine question que je vais poser !* »

Le fils d'un avocat demande à son père :

"Papa est-ce vrai que les avocats répondent toujours par une question?"

"Qui t'a dit ça?"

Lors d'une rencontre à son cabinet, un avocat dit à son client : *"Laissez-moi vous donner une opinion honnête..."*

"Non !", dit le client. "Je vous paie pour obtenir un service professionnel !!!"

Et pour terminer, une citation célèbre :

Je crois que nos importations viennent de plus en plus de l'étranger! (George W. Bush)

VOUS AIMEZ JOUER AU GOLF

LE CLUB DE GOLF ST-FRANCOIS
VOUS OFFRE LA POSSIBILITÉ
DE JOUER 10 PARTIES A UN PRIX TRÈS AVANTAGEUX.

Prix régulier : de 37,00\$ à 48,00\$

Prix spécial pour les membres du regroupement « Les Retraités-es du 429 » :

315,00\$ taxes incluses

pour 10 parties pouvant être jouées sur les deux parcours 7 jours par semaine.

Pour vous procurer une carte pour ce rabais, vous devez vous présenter au bureau de l'administration du club de golf (non à la boutique) entre 9.00 heures et 16.00 heures du lundi au vendredi, muni de votre carte de membre du regroupement.



3000, boul. des Mille-Îles, Laval (Québec) H7J1G1
Tél.: (450) 666-1062
info@golfstfrancois.qc.ca
www.golfstfrancois.qc.ca



ACTIVITÉS RÉCENTES

DÎNER DE NOËL – Pierre Primeau

En ce frisquet mais ensoleillé jeudi du 09 décembre 2005, plus d'une centaine (sûrement un record) de convives, membres et invités se sont donné rendez-vous au restaurant L'Académie du boul. des Galeries d'Anjou pour fraterniser en



cette fin d'année. Au menu, fine cuisine italienne et bon vin étaient à l'honneur. Dans une ambiance chaleureuse, de nombreux prix de présence ont été tirés, au grand plaisir des participants et surtout des gagnants. Une heureuse rencontre marquée par la convivialité des participants et la générosité des responsables qui l'ont organisée, la recette d'une réussite certaine. Inscrivez à notre agenda pour décembre 2006.

LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE – Réal Campeau

Nous étions plus de cinquante à nous présenter à ce lieu du savoir.

La Grande Bibliothèque s'engage à recevoir plus particulièrement les citoyens du Québec et à faire connaître son patrimoine documentaire, ce dernier conservé selon les normes les plus élevées en la matière. Mentionnons la Collection St-Sulpice qui regroupe les documents publiés depuis 1764. On y trouve les documents publiés hors frontière, relatifs à notre identité ainsi que tous les documents dont l'un des créateurs est originaire du Québec. Toutes les œuvres reçues en dépôt légal sont conservées en deux exemplaires.

La Grande Bibliothèque nous offre ses services sous différents thèmes selon le palier que nous fréquentons. A tous les étages, sont aménagés des coins lecture, des salles de groupe, pour visionnement ou



consultation, le tout se mariant agréablement à l'ensemble architectural. Tout a été créé pour laisser entrer la lumière et permettre une vision de la ville de Montréal, facilitant l'intégration de l'immeuble à la vie du quartier latin.

Cet événement s'est terminé par un bon dîner dans une micro-brasserie du coin où la majorité des visiteurs se sont retrouvés pour fraterniser.

Félicitations à Mesdames Francine Durand et Christiane Léger qui ont organisé cette sortie enrichissante pour tous.

CASINO – Denise Patenaude

Le 22 février dernier, 82 personnes ont assisté au spectacle de Michel Louvain au Casino de Montréal. La salle était pleine. Il y avait même une centenaire qui assistait au spectacle et que le chanteur nous a présentée.



Toujours impeccable, bien mis et beau comme un cœur, Michel Louvain a chanté ses plus grands succès, et il a fait une rétrospective des chansons les plus populaires des années 50 à 70.

Les spectateurs fredonnaient ces chansons que nous connaissons tous, ce qui a créé une atmosphère chaleureuse et conviviale. En rappel, nous avons eu droit à la « Dame en bleu ». Après le spectacle, l'artiste s'est rendu disponible, pour une séance d'autographe et prise de photos. Nous avons reconnu dans cette petite attention la gentillesse légendaire de cet homme.

Ensuite les gens se sont dispersés dans le Casino, pour tenter leur chance.

Comme toutes les activités organisées par le Comité, ce fut un succès. Merci au « Temps de Vivre » et spécialement à Nicole Gauthier, l'organisatrice de cette sortie.



...se divertir

ACTIVITÉS RÉCENTES (SUITE)

SOUPER-CENTRE DE FORMATION CALIXA-LAVALLÉE - Louise Hamel

BRAVO, oui deux fois **BRAVO** pour l'excellent souper, magnifiquement organisé à cette institution et **CHAPEAU** à Nicole Gauthier et son équipe; au moins 72 personnes ont répondu à leur invitation. Le souper « 5 fourchettes » (ma cote personnelle) s'est déroulé dans une ambiance amicale et fut agrémenté d'une musique de circonstance interprétée par l'excellent pianiste Jacques St-Jean.

Le repas très raffiné et digne des grands chefs, à un coût très raisonnable: entrées chaudes ou froides, potages, différents choix de viandes ou poissons, le tout servi avec courtoisie et selon les règles de l'art par une belle jeunesse joyeuse et enthousiaste. À notre table, Marie-Ève et Nainouka répondent à toutes nos questions et s'assurent que tous nos désirs sont comblés. En outre, une intéressante carte des vins nous invite à festoyer.



Les desserts tous différents, exquis et plus spectaculaires les uns les autres sont une surprise du chef-pâtissier. Quelle belle fin de repas!!

De plus, des cadeaux surprises offerts par le Comité Temps de Vivre sont tirés au sort et font plusieurs gagnants. Que demander de plus? À l'an prochain, j'espère.

ACTIVITÉ RÉGULIÈRE

N'oubliez pas les déjeuners au restaurant chez Mikes de la Place Versailles tous les premiers mardis du mois. Il n'est plus nécessaire de réserver.

ACTIV

Visite du Vieux Lachine (Membres seulement)

Une visite du plus ancien poste de traite des fourrures et du plus vieux bâtiment complet sur l'île de Montréal.

DATE : Mardi, le 16 mai 2006

HEURE : 11 h 15 pour le dîner
13 h 30 pour la visite seulement

ENDROIT : Resto Italien ANDREA
3060 - Boul. St-Joseph
Lachine (Stationnement sur place) près de la 32^e ave.

COÛT : 8.00\$ par personne pour les membres et leur escorte, pour la visite seulement.

DURÉE: 2h30 La visite débute à 13h45 à la Maison Leber-Lemoyne

Réservation : avant vendredi le 28 avril 2006.

* spécifier resto + visite ou visite seulement

N.B. réserver tôt - places limitées 45 pers.(membres seulement)

TRAJET:

AUTOROUTE 20 OUEST : Prendre la sortie 32^e avenue Lachine, direction sud jusqu'à Victoria, tournez à gauche jusqu'à la 25^e avenue, tourner à droite au boul. St-Joseph.

AUTOROUTE 40 OUEST : Prendre la sortie Dorval-Lachine-Toronto, Autoroute 13 sud.

A la sortie 1, rester à gauche sur la bretelle vers autoroute 20 est. Prendre la bretelle à droite pour la 32^e avenue, direction sud jusqu'à Victoria, tournez à gauche jusqu'à la 25^e avenue et tourner à droite au boul. St-Joseph.

PIQUE-NIQUE

Eh oui! Voulez-vous vous joindre à nous? Cette année, pour notre pique-nique annuel, nous célébrons « LA CHINE ». Alors, préparez vos baguettes, etc. et laissez aller votre imagination pour un déguisement. (facultatif)



VITÉS PROCHAINES

Date : Jeudi le 8 juin 2006
Heure : 12 h
Endroit : Parc Maisonneuve (face au chalet)
Entrée rue Sherbrooke est

Comme à l'habitude, vous apportez votre lunch. Le Comité « Le temps de Vivre » vous offrira le traditionnel dessert, les boissons gazeuses et de nombreux prix de présences. M. Denis Morency, saura encore cette année, animer cette rencontre. En cas de pluie, l'activité aura lieu à l'intérieur du chalet.

Réservation : Avant lundi le 22 mai 2006.

SOUPER-THÉÂTRE

Encore cette année, nous vous gâtons en vous faisant faire un petit voyage près de Montréal, dans un environnement magnifique avec en prime un buffet succulent et une pièce émouvante et bouleversante, au THÉÂTRE DE ROUGEMONT tout en célébrant les 50 ans de carrière d'Albert Millaire.

« VISITES À MONSIEUR GREEN » une fable pour adulte contée par Jeff Baron, traduction de Michel Tremblay, raconte l'histoire de Ross, un jeune cadre qui a renversé M. Green, 86 ans. Il est condamné à lui rendre une visite hebdomadaire pendant six mois. Depuis la mort de son épouse, M. Green vit reclus dans son appartement, rideaux tirés, téléphone coupé. Il n'ouvre même plus son courrier et se nourrit à peine. Ross, va devoir l'appivoiser. Au bout de ce duel rare, la confiance rendue, la parole écoutée, la tendresse partagée, vous aurez droit à tout un duel d'acteurs entre Albert Millaire et Louis-Olivier Mauffette.

DATE : Jeudi, 6 juillet 2006
HEURE : Arrivée vers 17 h
ENDROIT : Théâtre de Rougemont
370 Rang de la Montagne - Rougemont
COÛT : 45 \$ par personne pour les membres et leur escorte
50 \$ par personne pour les non-membres

RÉSERVATION : Avant vendredi le 16 juin 2006.

TRAJET :

PONT CHAMPLAIN :

Autoroute 10 est, sortie 29, route 133 nord, route 112 est, à Rougemont, première rue à gauche sur le chemin Marieville, jusqu'au bout, à gauche sur le chemin de la Montagne

ou
Autoroute 10 est, sortie 37 (pour Marieville). Traversez Marieville (à peu près 6 km) jusqu'à la route 112 est (direction Rougemont) aux lumières clignotantes (vous verrez une grosse pomme Rougemont), tournez à gauche. Au chemin en forme de T, tournez à gauche pour prendre le chemin de la Montagne.

PONT JACQUES-CARTIER :

Boulevard Taschereau, route 116 (direction St-Hubert). Autoroute 30 (direction Brossard), sortie Chemin Chambly, route 112, Rougemont première sortie à gauche sur le chemin Marieville jusqu'au bout, à gauche.

TUNNEL HIPPOLYTE-LAFONTAINE :

Autoroute 20 (Jean Lesage) sortie 115, tournez à droite à l'arrêt, prendre la 229 sud (chemin Benoît), faire 18 km toujours suivre les indications pour la 229 sud. Cette route contourne le village de St-Jean Baptiste.

Bon été!

RÉSERVATIONS

Les réservations pour toutes les activités doivent se faire **OBLIGATOIREMENT** en téléphonant au (514) 842-9463.

Ensuite, un chèque libellé au **COMITÉ LE TEMPS DE VIVRE** doit être envoyé au 429, rue de la Gauchetière est, Montréal (Québec) H2L 2M7.

Certains membres font parvenir leur chèque sans avoir préalablement réservé par téléphone. Si l'activité s'avérait complète, nous serions dans l'obligation de refuser leur inscription.





D'hier à aujourd'hui... Plus ça change... (suite) Les initiatives locales

Dernier article d'une série de trois sur la grève de la fonction publique et parapublique en 1972.

Stratégie gouvernementale et solidarité syndicale

Le gouvernement se trouve plongé dans un chaos organisé (pour ne pas dire généralisé) et placé devant un dilemme. L'emprisonnement des chefs syndicaux a eu un effet contraire à celui escompté. C'est pourquoi Bourassa implore les chefs syndicaux d'en appeler de leur « copermutation ». Brillant sophisme : en rejetant sur eux la responsabilité de cet appel, il ferme les yeux sur sa propre responsabilité. Autrement dit, le gouvernement compte désormais sur les chefs syndicaux pour désamorcer la crise... Un beau gros piège à ours.

Prenant la parole au nom des trois présidents des centrales syndicales, Norbert Rodrigue réplique qu'il n'est pas question d'aller en appel. On espère, dit-il : ... apaiser la colère des travailleurs en leur faisant croire que la justice sera plus clémente en appel. Or, ce serait la même justice exercée par les mêmes anciens serviteurs politiques dont les travailleurs n'ont rien à espérer. Pendant ce temps, l'institut Albert-Prévost est occupé par ses 300 employés qui mettent sur pied un système d'autogestion. Au cours d'une visite des lieux, Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, salue cette initiative comme un signe avant-coureur des attitudes syndicales à venir. « Je suis agréablement surpris de constater que l'hôpital fonctionne à merveille », dit-il. Le 13 mai, plus de 4 000 manifestants se rendent au Zoo d'Orsainville. Ils installent leurs tentes et font du camping à moins de 1 000 pieds de la prison où sont incarcérés les chefs syndicaux. Tout se déroule dans le plus grand calme et Michel Chartrand prend

la parole pour faire une violente sortie contre le chef du PQ, René Lévesque, qui refuse d'appuyer le front commun : « Lévesque agit comme un traître à la classe ouvrière et un abruti de la première espèce », lance-t-il, critiquant la position de René Lévesque qui a invité les chefs syndicaux à se servir de leur droit d'appel :

Nous autres, le monde ordinaire, déclare Chartrand, on n'a pas besoin de peureux pour nous dire quoi faire. Comme si cela ne suffisait pas, la Sûreté du Québec et les autorités policières de la prison d'Orsainville annulent les visites familiales (on n'en accordait qu'une par semaine aux chefs syndicaux) des trois pensionnaires en donnant comme excuse qu'une manifestation se préparait. On se serait cru revenu aux beaux jours de Duplessis...

Bourassa n'a pas l'intention d'en rester là. Il revient à la charge afin d'ébranler les trois chefs syndicaux, les accusant de tromper les travailleurs. On connaît la tactique : diviser pour mieux régner. À la télévision, Bourassa leur reproche d'entretenir une situation qu'il qualifie d'anarchique et de chaotique.

L'affrontement continue... à l'interne

Quelques jours plus tard, le bras de fer que se livrent le monde syndical et le pouvoir se rejoue, sur une autre scène cette fois et de façon indirecte. Il opposera les représentants d'un mouvement syndical progressif aux tenants d'un monde syndical à la solde du patronat et de la finance, représenté par les tristement célèbres Dion, Dalpé et Daigle (les 3D).

Le 17 mai 1972, Michel Chartrand

assiste aux délibérations du Conseil confédéral à Québec après en avoir été chassé comme le camarade Florent Audette en juin 1970.

La salle est anormalement pleine, tous les sièges sont pris. Il est clair que les 3D ont paqueté la salle. Les délégués du Conseil central de Montréal se sont, comme d'habitude, regroupés dans un secteur précis de la salle.

Marcel Pepin étant en prison, c'est le vice-président Paul-Émile Dalpé qui dirigera la réunion. On se souvient de leur conduite et de leur critique à l'occasion de la formation du front commun, refusant d'endosser la position du chef Marcel Pepin. Un délégué de Sorel, Gérald Côté, se lève en début de séance et propose « un vote de blâme » contre les 3D. Personne ne s'étant levé pour appuyer la motion, Michel Chartrand le fait et s'adresse à celui qui a l'intention de présider la réunion : « Monsieur Dalpé, à cause de vos dernières déclarations sur le Front commun et sur notre président Marcel Pepin, je vous demande de quitter le siège de président de l'assemblée. Je ne vous reconnais pas comme président de la réunion.

Dalpé refusant de s'abstenir, Chartrand revient à la charge et avant qu'il ait fini sa phrase un individu qu'il n'avait pas vu venir lui assène un coup de poing en pleine figure. Michel tombe ; il se relève et, les deux mains enfoncées dans les poches de son pantalon, reprend la parole : « Monsieur Dalpé... »

Le boxeur le frappe de nouveau au visage. Michel tombe... se relève et... toujours les deux mains dans ses poches, se représente au micro. Cette fois il n'a

pas le temps d'ouvrir la bouche que l'assommeur le frappe pour une troisième fois. Michel tombe et se relève pour la troisième fois... Tenace, notre homme ! Les délégués, dans un premier temps figés devant cet incident inattendu, se lèvent enfin pour se porter au secours du martyr. Colette Legendre s'interpose devant le frappeur. Un courageux délégué de Montréal, Robert Gervais, armé d'une chaise, s'approche du boxeur. Le pugiliste le regarde droit dans les yeux et lui crie : « Lâche ta crisse de chaise, ostie ! » Gervais, obéissant et docile, laisse tomber son arsenal... c'est alors qu'il est accueilli par un bon jab sur un œil.

Les chaises commencent de voler et le brouhaha prend vite des allures de bagarre générale... Les deux groupes, « pro » et « anti » 3D, sont sur le point de s'affronter...

Le boxeur, qui en impose, disparaît comme il est arrivé... Michel, davantage blessé dans son orgueil qu'autrement, se remet de ses émotions.

Nous sommes tous persuadés que Dalpé a commandé le coup. Comme un criminel après son méfait, celui-ci disparaît avec son groupe de sympathisants. Ils courent se réunir au Patro Rocamadour. Tout était bien organisé, les 3D y avaient loué une salle pour jeter les bases de leur prochaine centrale, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) ! Ils sont entourés de Ronald Carey, de la construction, et du millionnaire Jean-Noël Godin, de la Fédération du vêtement.

Sur les conseils de Michel Chartrand, les « pro-CSN », puisqu'il faudra dorénavant les nommer ainsi, se réunissent à l'hôtel Victoria. On trouve notamment, parmi ceux restés fidèles, le président de la Fédération des syndicats nationaux des pâtes et papier, le camarade Victor Dahl; l'enseignante Francine Lalonde, (actuelle députée au fédéral pour le Bloc Québécois) qui est enceinte ; Jean-Guy Rodrigue, président des Syndicats des professionnels et cadres ; Bernard Chapat, de la Fédération des professeurs ; et Guy Beaudoin, le directeur des services de la Fédération des employés des services publics.

L'atmosphère est très tendue, mais l'expérience de Michel Chartrand, qui a su en tout temps garder son sang-froid, contribuera à calmer les militants. Il ne veut surtout pas d'affrontement entre travailleurs. Pendant ce temps, des tractations ont lieu entre Maurice Boucher, de la métallurgie, et Dalpé. (...)

On peut aujourd'hui affirmer sans crainte de se tromper que toute cette affaire remonte aux événements d'Octobre et à la bataille des gars de Lapalme. Dès cette époque, le Parti libéral fédéral et ses valets, Jacques Olivier et les 3D, ont mis sur pied une véritable machine de guerre. Le Conseil central de Montréal et Michel Chartrand prennent vraiment trop de place au goût de Trudeau et du *Liberal Party*. Jean Marchand, qui a Michel Chartrand dans sa mire depuis les années 1950, y est sûrement allé de ses recommandations... Les malheurs professionnels de Michel, depuis, ne sont pas étrangers à cette manœuvre.

La naissance de la CSD (dans le cadre d'une assemblée où aucun journaliste n'était admis) est une opération menée depuis les officines du Parti libéral du Canada. Les liens de Dion et Marchand le confirment, tout comme la présence nouvelle de Jacques Olivier (alors en poste au bureau de Trudeau), qui choisira de revenir à la vie syndicale par le biais de la CSD. L'histoire oubliera vite ce syndicalisme jaune, à la solde du pouvoir, qui a osé prétendre, par la voix du sinistre Dalpé, que « des syndicalistes de gauche avaient utilisé des biens de la CSN pour aider à défendre un des ravisseurs de Pierre Laporte », un dénommé Paul Rose, une accusation malveillante non fondée qui témoigne de la petitesse de l'homme.

Mort du front commun

Le front commun mourra véritablement le 22 mai 1972, quand, au terme de sombres tractations, les trois chefs syndicaux sortent de prison après avoir accepté de porter leur cause en appel. Bourassa s'en frotte les mains de satisfaction.

Qui donc a craqué ? Sous toute réserve et pour la petite histoire, Marcel Pepin,

dans ses mémoires, nous apprend que ce sont des tractations entre Jean Tournoyer et Louis Laberge qui ont conduit à cette décision. Laberge était certes le maillon faible du groupe, compte tenu de ses relations avec le pouvoir (André Desjardins, du local 144, était organisateur du Parti libéral). Mal lui en prendra car il subira l'humiliation, encore plus grande, de perdre sa cause à la cour d'appel du Québec et à la Cour suprême du Canada. Il se retrouvera à la prison d'Orsainville, en compagnie des deux autres présidents, à boire le calice jusqu'à la lie.

Cette sentence, c'est le prix que le syndicalisme paiera pour être allé chercher, comme l'écrira plus tard Marcel Pepin, « des dizaines de millions de plus que ce que le gouvernement avait offert avant la grève générale ».

Le 27 février 1973, les trois présidents syndicaux séjournent toujours à la prison d'Orsainville et une surprise les attend car c'est au tour de Michel Chartrand de les rejoindre pour quatre jours.

Ce dernier a été arrêté la veille à son domicile à Richelieu et des policiers de la Sûreté du Québec l'ont escorté jusqu'à la prison. Le délit dont on l'accuse : en juillet de l'année précédente, il a été arrêté en compagnie de 44 autres personnes qui manifestaient contre les clubs privés de chasse et de pêche et condamné à 10 \$ d'amende. N'ayant pas les moyens de payer des amendes chaque fois qu'il se promène dans son pays, ainsi qu'il le précise, Chartrand a choisi... la prison !

Comment conclure cette belle aventure du front commun sans me confiner dans l'amertume de cette défaite devant les tribunaux et l'effritement qui s'en est suivi ? Je préfère me souvenir de cette dernière manifestation que nous avons appelée pour le 1er mai. Après une manifestation décevante le 28 mars, certains ne croient plus à la mobilisation des travailleurs. Il nous faut prouver le contraire et Michel Chartrand est d'accord.

Avec la complicité efficace du CRIM, dont Jean Fournier et André Messier, les

trois organisations syndicales se mettent en branle. Nous demandons et obtenons un permis en bonne et due forme pour notre manifestation du 1er mai.

« Pensez-vous qu'il y aura beaucoup de monde ? me demande l'inspecteur Saint-Maurice.

— Nous attendons au moins 20 000 personnes. »

Notre machine de propagande se met en marche. Le 19 avril, conférence de presse du président du Conseil central, Michel Chartrand. Une semaine plus tard, c'est au tour du CRIM de donner sa conférence pour inviter les membres de toutes les centrales syndicales ainsi que tous les citoyens à participer à la manifestation organisée pour demander la libération immédiate et sans condition des trois présidents syndicaux.

À 19 h, le 1er mai, au parc Lafontaine,

30 000 personnes répondent à notre appel. Notre service d'ordre compte sur une quarantaine de personnes, tout au plus, mais tous veillent au grain afin qu'aucun incident fâcheux ne vienne perturber la bonne marche des opérations.

Lorsqu'un groupe de militants marxistes-léninistes est identifié, nous les encadrons de près. Nous connaissons très bien leurs façons de faire : ils veulent se battre avec les policiers et ainsi devenir des martyrs de la cause.

Devant le Palais du Commerce, où doivent se tenir les discours, deux gros camions de la Ville de Montréal nous attendent. C'est ce que nous avons convenu. Au fur et à mesure que les manifestants arrivent, avant de pénétrer à l'intérieur de la salle, ils nous remettent leurs pancartes, leurs banderoles et autres affiches et nos gens du service d'ordre lancent les « outils de travail » dans les bennes des camions.

L'inspecteur Saint-Maurice se dit impressionné par notre sens des responsabilités et de l'organisation.

À l'intérieur, c'est la fête. Un orchestre joue des airs endiablés et certains entonnent des chants de liberté et de solidarité. C'est le 1er mai, Fête des travailleurs. Rien n'a été brisé, cassé ou saccagé. Trente mille personnes dans la rue... et dans la joie. C'est aussi ça, la solidarité ouvrière.

Quinze jours plus tard, les trois présidents syndicaux sortent de la prison d'Orsainville.

(Fin de cette série)

Fernand Foisy
Extraits de mon livre
Michel Chartrand – La colère du juste (1968-2003)
Lanctôt-Éditeur
Page 222 et suivantes
foisy@cgocable.ca
www.michelchartrand.net

M O T S C R O I S É S

Claude Beudet

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										■
B		■								
C							■			
D						■				
E					■			■		
F		■				■			■	
G			■							
H					■					
I			■					■		
J				■						

SOLUTION EN PAGE 12

Horizontalement:

A-Au Québec, le temps des «sucres».

B-Objet touristique.

C-Demeurée.-Période

D-Trajet.-Compisitions musicales

E-Prince légendaire.-Île de France.- 3,1416

F-Avant l'O.N.U.-Trois fois deux

G-En les.-Larve.

H-Élément.-Bramer

I-Divinité Grecque.-L'Irlande des poètes.- À la mode.

J-Troublé.-Écrivent.

Verticalement

1-Plante à fleuraison très hâtive.

2-Agent secret.-Virage.

3-Sorties.

4-Nom de plusieurs églises

5-Occis.-Notre-Seigneur.-Radon

6-La première.-Formation.

7-Personnel.-Qui s'écarte de la norme.

8- Il a besoin d'air.-En ce lieu.

9-Liquide très sucré.-Filin de retenue.

10-Ne cèdent pas.



...d'économiser



Françoise Rochefort, infirmière

Soins des pieds. Service à domicile sur rendez-vous.
Téléphone : (514) 642-6939
Réduction de 10 % (Reçus disponibles pour l'impôt et les assurances).

Cam-Coop,

CAM-Coop, 6805 boul. des Roseaies,

Montréal H1M 3N3,

tél. : (514) 334-6920, de l'extérieur de Montréal,

sans frais : 1-800-363-4940

télécopieur : (514) 387-8518,

courriel : camcoop@camcoop.com

site Web : www.camcoop.com

offre à nos membres des économies substantielles sur une vaste gamme de produits et services :

- Assurance-voyages, négociée auprès des plus importantes compagnies d'assurances au Canada au meilleur coût disponible.
- Assurance-auto-Maison avec Bélair Direct au 1-866-BELAIR ou 1-866-423-5247
- Dans Un Jardin, 20% à 25% de rabais sur les achats en ligne
- Protectron, rabais de 50\$ à l'achat d'un système de sécurité résidentiel
- Proprio Direct, remise de 500\$ comptant en leur confiant la vente ou l'achat de votre maison
- Produits d'Optique, 10% à 25% de rabais
- Internet haute-vitesse, achat d'automobile, billet de cinéma, Cellulaire, Centres dentaires Lapointe
- Appels interurbains à 4 cents la minute, en tout temps sans code d'accès supplémentaire.
- Abonnements annuels à coût réduit à divers revues et journaux

Votre participation à notre regroupement signifie un membership automatique à CAM-coop (voir détails au verso de votre carte de membre)

RÉJEAN ALLAIRE NETTOYEUR

Tapis-carpettes, meubles

Autres services au besoin

Résidentiel et commercial

Estimation Gratuite

Escompte équivalente aux taxes

Plus 10% pour les retraités

TÉLÉPHONE (514) 927-9674

Garage Sylvain Joubert

1955, rue Viau (coin Ontario), Montréal.

Téléphone : (514) 259-0700

Réduction de 10 % sur le coût des pièces et de 5 % sur la main-d'œuvre.

Avocat – consultation gratuite

Fonctionnaire retraité, membre du syndicat, pratiquant le droit depuis 15 ans.

Offre une consultation gratuite aux membres en matière familiale (divorce, séparation, garde d'enfant, pension alimentaire, adoption québécoise, régimes de protection du majeur) ainsi qu'en matière civile.

Clément SÉGUIN (450) 691-8444

Restaurant Le Paradis des Amis

FINE CUISINE FRANCO ANTILLAISE

1751, rue Fullum, Montréal

Téléphone : (514) 525-6861

Internet : www.paradisdesamis.com

10 % sur présentation de la carte de membre

GOLF ST-FRANÇOIS

3000 boul. des Milles-Iles - Laval

Escompte de 10% sur les prix réguliers

Pour les droits de jouer

Et les voitures électriques

Réervations : (450) 666-1062

LES MATELAS FUTURMATIC 2000

Directement du manufacturier – sans intermédiaires!

Nous offrons des prix imbattables à **tous les Cols blancs membres du CSFMM**, de même qu'à leurs parents et amis.

Économisez 64 % sur vos achats de matelas! Comparez la qualité et les prix avec ceux de nos compétiteurs et appelez notre **spécialiste, Jérémie Dompierre, au 514-721-1529.**

Aussi disponibles : nouveaux matelas médico-santé (antiacariens, antimoisissure, ininflammables).

40 ans d'expérience dans le domaine du matelas.

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS !

TOURNOI DE GOLF DU CENTRE SOCIAL DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL



LE 16 JUIN 2006

AU CLUB DE GOLF ST-FRANÇOIS

3000 boul. des Milles-iles, Laval

COÛT 100.00\$

INCLUANT : BRUNCH, GOLF, VOITURETTE ÉLECTRIQUE,
SOUPER (Filet mignon, vin inclus), PRIX DE PRÉSENCE.

Brunch dès 9 h 30

Golf départs simultanés 11 h 30

1^{er} Prix de présence
VOYAGE A CUBA POUR 2 PERSONNES



Formez vos quatuors

Formulaire d'inscription vous parviendra sous peu

PROCHAINES PARUTIONS

15 juin 2006
15 octobre 2006
15 décembre 2006

DATES DE TOMBÉE

15 mai 2006
15 septembre 2006
17 novembre 2006

CHANGEMENT D'ADRESSE

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SFMM) possède sa propre banque d'adresses qui fonctionne indépendamment de celles de la Ville ou de la CUM. Lorsque vous déménagez, il devient important d'en aviser le SFMM, car le Syndicat, notre association de retraités et le Fonds de Secours maladie-accident s'alimentent à ce fichier pour acheminer votre courrier.

MOTS CROISÉS PAGE 10

T	N	E	T	O	N		U	M	E	r
N	I		N	I	R	E		E	G	i
E	R	I	V	R		M	E	T	I	H
T	O	C	I	T	S	A		S	E	G
S		I	V		N	D	S		N	F
I	P		E	R		E	E	N	E	E
S	O	U	D		S	R	U	O	C	D
E	R	E		E	E	S	T	E	S	C
R	I	N	E	V	U	S		O	E	B
	S	P	E	M	T	N	I	R	A	P
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

d o u z e



Bulletin trimestriel

Les retraités-es du 429 (SFMM)

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP),
429, rue de La Gauchetière Est, Montréal (Québec), H2L 2M7.
Téléphone : (514) 842-9463, boîte vocale 250,
Télécopieur : (514) 842-3683
Courriel : retraites429@sfmm429.qc.ca
Web : www.sfmm429.qc.ca

Reproduction permise avec mention de la source

NOTE : Le masculin est employé comme genre neutre uniquement dans le but d'alléger les textes.

Responsables du journal :

Claude Yves Brunelle, Yves Chalifour, Maurice Duquette, Diane Boucher

Rédaction : Les Retraités-es du 429 (SFMM)

COLLABORATION : Claude Beaudet, Réal Campeau, Hélène Champagne, Pierre Dorais, Francine Durand, Fernand Foisy, Nicole Gauthier, Louise Hamel, Roger Lagacé, André Normand, Denise Patenaude, Pierre Primeau et Réal Turnblom.

Photos : André Couture

Infographie : Marcel Huot, Legris Service Litho

Le temps de ... est publié à 2250 exemplaires

